





La compagnie Soukha revient pour le carnaval P. 17



Participez au concours des villages fleuris P. 14

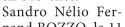
www.meyrargues.fr

### - ÉTAT CIVIL

### ILS SONT NÉS:

Matthieu, Jean, François, Olivier BARY, le 07 janvier 2015, à Aix-en-Provence. Enzo FERREIRA REIXELO, le 18 janvier 2015, à Aix-en-Provence.

Giulia, Catherine. Maria REGE, le 20 janvier 2015, Aixen-Provence.



nand BOZZO, le 11 février 2015, à Aixen-Provence.

Sonny BOURENANE RICHARD, le 14 février 2015, à Pertuis.

Morgane, Adrienne, Thérèse, Paulette ANCELIN, le 15 février 2015, à Aix-en-

Lys, Ketty, Zhuoya POMPORTES, le 23 février 2015, à Aix en Provence.

### **ILS SE SONT UNIS:**

THIBAULT Julien, Claude, Alexandre et PAVIOT Amélie, Christine, Louise, le 06 mars 2015.

### ILS NOUS ONT QUITTÉS:

Marie-Lucie GIORDANA veuve de PAN-TALONI, le 26 décembre 2014 à Aix-en-Provence.

Marie FUENTES épouse NOCELLA, le 05 janvier 2015, à Aix-en-Provence.

Régine, Marie, Jeanne COUSIN épouse RENAUD le 12 janvier 2015, à Gardanne. Josefa MARCHENA RODRIGUEZ épouse ROSADO le 20 janvier 2015, à Meyrargues. Simone, Marie GUICHARD veuve SUSINI le 27 janvier 2015, à Aix-en-Provence. Chantal JULLIEN épouse DEMENGE le 06 février 2015, à Aix-en-Provence. Marcel, Ange BALESTRA le 26 février 2015, à Meyrargues.

### **SOMMAIRE**

r- -- -







Edito	<i>p.3</i>
Vie municipale	
De nouveaux quartiers se dessinent dans le village	<i>p.4</i>
Cadre de vie	
L'accessibilité est remise en question	p.6
Tri des déchets: la commune livre le mode d'emploi	<b>p.8</b>
L'heure à la campagne de débroussaillement	<b>p.9</b>
Un nouveau panneau installé sur l'avenue Mistral	p.11
Une charte pour l'entretien des sites d'escalade	p.14
VIE LOCALE	
Les transports doux se frayent un chemin	p.5
60 ans pour le club de l'Âge d'or	p.15
Rendez-vous pour le Mey Kustom day	p.16
Une journée en l'honneur de Joseph d'Arbaud	p.16
Tour d'horizon chez les associations	p.18
Meyrargues en images	p.19
Vie culturelle	
L'art lyrique et le théâtre sur le devant de la scène	p.20
Divers	
La tribune	p.22
Les adresses utiles	p.23
AGENDA	p.21

# ÉDITO

Mesdames, messieurs, mes chers amis,

L'économie fait partie de nos préoccupations principales et c'est un nouveau souffle que nous voulons lui donner.

LINE CARGLE PARTY OF THE PARTY

La préparation du budget 2015 nous amène à faire des choix en prenant en compte les réalités économiques et

la baisse considérable des dotations de l'Etat qui ont forcément des répercussions sur notre commune. De nouvelles contraintes s'ajoutent avec la pénalité due à une carence en logements sociaux, dont la commune est redevable depuis qu'elle a dépassé les 3500 habitants, avec les dépenses liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ou encore l'obligation de mise aux normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public.

Cependant les taux d'imposition des taxes locales n'augmenteront pas.

L'équipe municipale poursuit le programme sur lequel elle s'est engagée, avec en particulier l'étude sur la création d'un nouveau quartier à l'emplacement du stade actuel, véritable greffe urbaine qui permettra de créer un lien économique et social entre le cœur de ville et la zone de la Coudourousse.

C'est un nouvel enjeu qui s'impose à notre commune et un défi qui sera relevé dans l'intérêt général pour maintenir la cohésion sociale et économique de notre village. Un pilier de notre vivre ensemble.

Bonne lecture,

Mireille Jouve Maire de Meyrargues Sénateur des Bouches du Rhône

# De nouveaux quartiers se dessinent dans le village

Le Plan local d'urbanisme va définitivement fixer le futur zonage de la commune

es choses s'accélèrent. D'ici le mois ⊿de juillet, le Plan local d'urbanisme (Plu) devrait être fin prêt. Inutile d'énumérer les contraintes et la complexité de l'élaboration de ce document qui va fixer les grandes orientations de l'urbanisme et le futur zonage pour les 10 ans à venir. En complément de cette élaboration, la Communauté du pays d'Aix (CPA) a financé une étude sur deux sites stratégiques pour le développement de la commune : le plateau de la Plaine et le stade Noël Véran. Elle va permettre, entre autres, d'affiner les orientations d'aménagement des 4 hectares du plateau de la Plaine qui ne sont pas concernés par la création du futur équipement sportif. Ces 4 hectares font partie du terrain de l'ancienne colonie -rachetée en 2011 par la municipalité à la Ville de Marseille- et seront a priori dévolus à la construction d'équipements publics. Leur destination sera donc définitivement arrêtée par le Plu.

### Un lieu d'attractivité

Cette étude globale concerne également le site où se trouve actuellement le stade Noël Véran, qui sera à l'avenir déplacé sur le plateau de la Plaine.



La commune envisage de créer à cet endroit un nouveau quartier. Ce futur coeur de village pourrait ainsi s'esquisser entre le théâtre de verdure, la salle des fêtes, la RD96 et le pont du canal. Il visera à redynamiser la vie économique et sociale du village en incitant les habitants ou les touristes à se diriger vers ce lieu d'attractivité qui jouxtera la mairie, La Poste, le marché hebdomadaire et surtout la nouvelle médiathèque. Ce

futur quartier devrait être composé à la fois de logements, de commerces et de services. Et, forte d'un Agenda 21 reconnu, la municipalité a bien entendu prévu qu'il entre dans le cadre d'un projet de développement durable. Par ailleurs, ce programme devrait considérer le déplacement de la caserne des pompiers qui est aujourd'hui vétuste et dont le déménagement est également à l'étude.

### OÙ EN EST L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME?

La commune est aujourd'hui en phase de détermination du zonage du Plan local d'urbanisme (Plu) et de l'écriture des règlements des zones. Cela signifie qu'elle détermine la destination des espaces et le règlement du droit des sols. Le zonage règlementaire sera bientôt présenté aux personnes publiques associées, puis aux habitants lors d'une prochaine réunion publique. Attention ce Plu ne sera effectif qu'une fois que le projet aura été arrêté par le conseil municipal et approuvé par le préfet (après enquête publique).

# À PROPOS DES CONSEILS MUNICIPAUX...

### ► CONSEIL DU 19 MARS

### Le débat d'orientations budgétaires à l'ordre du jour

Le conseil municipal s'est réuni le 19 mars, avec à l'ordre du jour le débat d'orientations budgétaires (DOB). Les élus ont exposé les futures orientations budgétaires et la situation financière de la commune. Le DOB s'appuie sur le contexte économique national et intercommunal (CPA). Il est basé sur le projet de loi de finances 2015 et sur la situation financière de la commune. Ce compte-rendu, une fois connu par les conseillers municipaux, doit être envoyé à la préfecture. Rappelons que le DOB n'a pas de caractère décisionnel. En conséquence, il ne donne pas lieu à un vote mais il est matérialisé par une délibération.

# ...ET DES ÉLECTIONS

### ► LES DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS

Le deuxième tour des élections départementales se déroule dimanche 29 mars. Rappelons qu'il s'agit de désigner un binôme de conseillers départementaux (un homme et une femme). Chaque bulletin comporte donc deux noms de candidat. Attention, les binômes ne peuvent en aucun cas être panachés. Les électeurs doivent se présenter munis d'une pièce d'identité dans leur bureau de vote.

→ Les bureaux sont ouverts de 8h à 18heures (salle des fêtes ou salle des Oliviers, à côté du gymnase). Retrouvez tous les résultats sur www.meyrargues.fr

# Les modes de transports doux se frayent un chemin

Le réseau s'étoffe. Les déplacements à pied ou à vélo sont de plus en plus encouragés

e n'est pas un scoop. Les trans-✓ports collectifs sont favorables à l'environnement. Il faut donc encourager les offres alternatives à la voiture et notamment les modes de transports doux (vélos, marche...). Allez, on laisse son véhicule, on évite les trajets inutiles et on décide de se déplacer différemment. Ce n'est qu'une affaire de bonne volonté. Voilà en substance le message que la CPA souhaite faire passer. La mobilité est le premier de ses budgets et au travers de cette compétence elle souhaite favoriser les pratiques vertueuses de déplacement. Création d'aires de covoiturage ou de parcs de persuasion, de relais-vélos, de subventions pour l'acquisition de vélos électriques (lire encadré)... Les initiatives se multiplient comme des petits pains pourvu que les usagers utilisent moins leur voiture de manière individuelle. La municipalité s'inscrit pleinement dans ce concept,





avec déjà deux aires de covoiturage sur la commune et une à l'étude (lire ci-dessous).

### Relier le village à la gare ... à pied

Le projet de création d'un pôle multimodal en gare de Meyrargues illustre l'ambition municipale de diversifier les modes de déplacements. L'aménagement de la 4° branche du rond-point, situé devant Leclerc, va relier la RD96 au

### LA CPA AIDE À ACHETER UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Envie de vous déplacer en vélo mais les chemins sont parfois abrupts et les côtes vous découragent... Pourquoi ne pas acheter un vélo à assistance électrique ? La CPA peut vous aider avec l'écochèque, à hauteur de 25% du coût plafonné à 250€. Cette offre s'adresse pendant un an, aux particuliers majeurs, sous conditions. → Infos: www.agglopaysdaix.fr/environnement/eco-cheque/particuliers/le-velo-a-assistance-electrique.html

chemin du BdR et permettra aux bus de circuler et de faire demi-tour à la gare. La CPA prendra en charge la création du pôle, avec un arrêt de bus et un parking (voiture et vélo) pour passer d'un mode de transport à un autre de façon sécurisée et confortable. La matérialisation de pistes cyclables ou de bandes de roulement multifonctions viendront s'ajouter, afin d'offrir la possibilité aux Mey-

rarguais de rejoindre la gare à pied ou, pourquoi pas, en vélo à assistance électrique.



### LE COVOITURAGE A LE VENT EN POUPE

Un parc de persuasion a été créé, il y a 4 ans par la CPA, sur l'espace Vincent Scotto. Le Conseil général en a aménagé un autre au niveau du Pont Philibert (à la sortie de l'A51) qui, victime de son succès, a déjà été agrandi. Ces aires sont créées pour éviter les stationnements sauvages comme on peut en voir aux entrées des axes autoroutiers. En ce sens, la création d'un autre parc de persuasion est à l'étude à l'intersection des D96 et D556 (à proximité du magasin Vial et du garage Pierre pneus). Le CG13 devrait profiter de la création d'un giratoire pour aménager cette nouvelle aire.

# Des entretiens gratuits avec des experts au profit des associations

Si vous avez manqué la Journée infos conseils (JIC), organisée par Pays d'Aix associations, ce n'est que partie remise. Ces JIC sont organisées une fois par mois dans le pays d'Aix, pour les structures associatives. Et peu importe d'où elles viennent, il suffit de prendre rendez-vous pour profiter de ces entretiens individuels gratuits (calendrier consultable sur le site). La comptabilité, la fiscalité, la communication ou les subtilités



→ De nombreuses associations ont profité de la journée organisée à la salle des Oliviers.

juridiques inhérentes au statut associatif sont loin d'être simples. Aussi quand des experts mettent à profit leur expérience pour faciliter la gestion, il faut savoir profiter de cette aubaine. Ces JIC offrent la possibilité de rencontrer des professionnels de différents secteurs (comptable, juriste...). Histoire de bénéficier de compétences pointues et d'être guidé dans le cadre de l'élaboration de projets. Pays d'Aix associations propose d'autres services. Le mieux est encore de consulter le site. → Rendez-vous pour les JIC au 04 42 17 97 00. Plus d'infos: www.paysdaixassociations.org

### LES ÉCHOS DE L'ÉCO

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Une sophrologue. Certains



connaissent mal la sophrologie. Elle a pourtant des vertus insoupçonnées. "C'est une forme de

relaxation guidée, résume Doriane Rebora, qui partage le cabinet d'infirmières du 18, avenue de la République. Elle peut résoudre des troubles du sommeil, aider à gérer un stress, à passer un examen ou à se détendre avant une intervention chirurgicale". À l'origine, Doriane cherchait quelque chose qui pourrait faire émerger ce qu'il y a de plus singulier en chacun. "Pour montrer que ses originalités sont aussi ses forces". Elle reçoit en séances individuelles, sur rendez-vous, des personnes de tout âge. Elle donne également des cours de méditation, par petit groupe, et propose des conférences gratuites aux entreprises. → Contact : 06 29 76 44 56.

# L'accessibilité est remise en question

Face à la loi, les commerces sont tenus de se mettre aux normes

uand on parle d'accessibilité on pense souvent aux accès pour les personnes à mobilité réduite. Mais il faut également considérer les handicaps visuel et auditif qui nécessitent des aménagements particuliers. Dernièrement, une ordonnance a modifié la loi du 11 février 2005, sur l'accessibilité. Elle oblige les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) à réaliser les travaux pour se mettre en conformité. La mairie a donc pris l'initiative d'organiser une réunion, en collaboration avec la CPA, afin de renseigner les commerçants sur ces obligations. La loi concerne les commerces de proximité classés en ERP. Si l'établissement est acces-



→ Une réunion a été organisée en mairie afin de détailler les démarches à suivre pour être en conformité avec la loi.

sible, une attestation suffit. Si ce n'est pas le cas, il faut alors établir un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) avant le 27 septembre. Forts de cet agenda, les propriétaires pourront ensuite mettre leurs commerces en conformité ou bénéficier de dérogations s'ils sont techniquement dans l'impossibilité de réaliser les travaux. Une première démarche consiste à se rendre sur le site internet du ministère de l'écologie pour réaliser un autodiagnostic et visua-

liser les travaux à effectuer afin de concevoir son agenda d'accessibilité. On peut également s'y procurer les attestations nécessaires. Les permis de construire, déclarations préalables ou les informations sur les aménagements engagés seront à transmettre en mairie. Rappelons que dans le cas du non-respect de cette loi, les amendes peuvent aller jusqu'à 42 000€ pour une personne physique et jusqu'à 225 000€ pour une personne morale. → www.accessibilité.gouv.fr

# En route pour une séance de bien-être avec le "Voyage intérieur"

Ils sont quatre, masseurs ou thérapeutes. Et s'associer semblait une évidence. D'une part, ils travaillent tous dans des domaines qui touchent de près ou de loin à la psychologie. D'autre part, ils ont le même type d'approche avec la personne qui vient chercher du bien-être. "On est loin des massages que l'on peut trouver dans des centres esthétiques. Il s'agit d'apporter du bien-être dans sa globalité avec des massages spécifiques, en associant le corps et l'esprit, résume Grégory, spécialisé dans les massages enveloppant aux



→ Michèle Spina, Stéphanie Delion, Grégory Abramowitch et Cécile Cailmail (absente sur la photo) se sont associés pour créer le Voyage intérieur.

huiles. Il y a un réel lien avec la personne. On ne masse pas un corps mais bien quelqu'un". Récemment, ces quatre spécialistes ont décidé de créer l'association "Le voyage intérieur". Stéphanie Delion et Cécile Cailmail allient subtilement les méthodes orientales et occidentales. Elles proposent respectivement du shiatsu zen, des massages harmonisant à l'huile et de la relaxation coréenne. Elles ani-

ment aussi des ateliers d'initiation aux massages. Grégory Abramowitch livre des séances de "sensitive gestalt massage". Quant à Michèle Spina, elle est dans le registre de la thérapie psychocorporelle. Elle dispose d'un large éventail de compétences et travaille notamment à l'aide de l'hypnose afin d'accompagner les personnes à se relaxer et "à retrouver un état naturel". → www.levoyageinterieur84.blogspot.fr Grégory Abramowitch: 06 98 18 91 46. Stéphanie Delion: 06 62 34 64 51. Cécile Cailmail: 06 98 07 70 43. Michèle Spina: 06 47 49 03 88.

# Monera: une affaire de famille qui ne cesse de grandir

La boucherie-charcuterie du village a pignon sur rue depuis 1992

'est une histoire de famille. De son ✓père, Francis, Christophe Monera a tout appris. Il n'a même pas 16 ans quand il devient apprenti boucher dans la boutique familiale de l'avenue de la République, reprise en 1992. Son brevet professionnel et un CAP en poche, il décide de prendre la relève, en 2010, quand son père choisit de s'installer à Venelles. Il a tout juste 23 ans. Autant dire que la valeur n'attend pas le nombre des années. Aujourd'hui, ce Meyrarguais a sa clientèle, parfois des anciens qui l'ont vu gran-

dir. Et il a élargi « Ici, on peut se fier boeuf. Du lapin et domaines de compétences à un gage de qualité » de la volaille des Landes, "élevés à en s'efforçant de

proposer au moins 3 à 4 plats cuisinés par semaine, selon la saison. "On va développer davantage le côté traiteur, à la commande, notamment la paella à domicile", indique-t-il. Forcément pour un espagnol d'origine, il est précieux



de faire déguster la recette de grandmère respectée au gramme près ! Sa réputation s'est forgée grâce à la qualité de la viande proposée. De la Blonde

> d'Aquitaine pour le de la volaille des l'ancienne et en

France, précise Magali, sa compagne. Ici on peut se fier à un gage de qualité". Voilà pourquoi les clients sont friands des saveurs de ses préparations. "Je fais quasiment toute la charcuterie maison, selon les recettes que mon père m'a apprises et qui ont façonné la réputation de son commerce. Dans les petites boucheries comme la nôtre, il faut savoir garder une qualité irréprochable". Et en ces termes, il est expert. Une jolie pièce, quelques conseils avisés sur la préparation d'une blanquette de veau... Christophe a de l'expérience et sait la faire partager. "C'est un métier difficile mais très plaisant. On est constamment dans l'innovation". Somme toute, le commerce ne cesse de grandir. Tout comme la petite famille qui attend un heureux événement. → 5, avenue de la République Contact: 04 42 63 47 23 ou 06 01 31 75 93.

# Le restaurant le Napoli joue la carte des soirées musicales

Ils sont en couple, aux fourneaux comme à la vie, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont jeunes et ambitieux. Mais ce n'est sûrement pas leur jeune âge qui fait d'eux des amateurs. Au contraire. Il suffit de s'attabler au Napoli pour le constater, avec quasiment tous les plats fait maison et des pâtisseries aux saveurs exquises. Bruno, 30 ans, en cuisine, n'a pas attendu de s'installer à Meyrargues pour faire ses premières armes. Il a démarré dans un étoilé Michelin, à Tours, d'où il est originaire. Puis, il a travaillé pendant 16 ans avant de reprendre courageusement cette affaire. Un beau défi. Quant à Camille, au service, elle est sortie major de sa promo et, à tout juste 21 ans, fait preuve d'un professionnalisme dé-



concertant. Dynamiques et avenants, ils s'efforcent de redorer le blason de ce commerce de bouche. "On a repris le restaurant il y a trois ans et on a gardé le même nom. Peut-être aurait-on dû le modifier?" s'interroge Bruno. Parce

qu'aujourd'hui, le Napoli a changé. De l'ancien restaurant, ils n'ont conservé que le concept de pizzeria. "La pâte est faite maison, la recette parfaite a longuement été recherchée, confie Camille. On propose de la cuisine traditionnelle à la carte avec des produits frais. On fait traiteur, vente à emporter et on propose aussi des pâtes maison." Dernièrement ils ont ajouté "leur petit plus" : les soirées musicales. "Une fois par mois, on fait venir un groupe ou un chanteur et on propose un plat unique." Histoire de passer une bonne soirée et de dynamiser le centre du village. Ne reste qu'à les soutenir en participant à ces soirées qui affichent bien souvent complet.

→ Le Napoli, 7 rue Emile-Zola: 04 42 63 40 99 ou www.napoli-meyrargues.fr

# Tri des déchets : la commune livre le mode d'emploi

Des agents de la CPA ont fait du porte-à-porte pour informer les administrés

ifficile de trier ses déchets. On a beau installer tous les conteneurs qui existent en s'efforçant de simplifier les ramassages ou les codes couleurs, certains ont encore du mal à savoir où les rebuts doivent terminer leur course. Et pour cause, les plastiques d'un côté, les cartons et les papiers de l'autre, les barquettes souillées qui n'ont, de fait, plus leur place dans les conteneurs à tri sélectif... Qui n'aurait pas besoin d'un mode d'emploi? Alors la commune, plutôt très bon élève en la matière (lire ci-contre) et particulièrement attachée à ce que tous les administrés fassent l'effort de trier correctement, a demandé à la CPA de la soutenir dans sa campagne. Cette dernière a diligenté une équipe pour jouer le chef d'orchestre du tri sélectif et mener des campagnes d'informations. Au mois de février, des agents ont visité 190 familles à la Pourane et dans le



centre-ville. Des entretiens individuels ont également eu lieu, à la demande de la municipalité. Face à l'état des lieux



de fin d'année, cette sensibilisation s'est élargie à toute la commune et des prospectus ont été distribués.

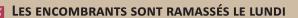
### ON REDUIT D'UN TIERS SES ORDURES MÉNAGÈRES

Si le tri du verre est plutôt brillant, avec 73 tonnes collectés sur les 22 tours existantes, celui de l'ensemble des déchets est également très bon, de l'ordre de 53 kg par an et par habitant (contre 51 pour la CPA) selon les chiffres annoncés dans le rapport annuel de tri des déchets de la Communauté du pays d'Aix. Il faut donc continuer dans ce sens. Sachant que le tri, tout comme le compost (lire ci-dessous), permet de revaloriser nos déchets et de réduire de près d'un tiers le volume de nos ordures ménagères. Il faut penser à notre avenir, chaque petit geste compte et les générations futures ne s'en porteront que mieux. à bons entendeurs.



RAPPEL

Une tour à verre a été déplacée sur le parking de la boulangerie Bec afin d'être mieux exploitée. Le but est d'implanter ce type de conteneur sur des sites accessibles aux véhicules pour simplifier et encourager le tri.



À la demande de la municipalité, onze panneaux de signalisation ont été installés par la CPA. Ils énumèrent les rebuts qui doivent obligatoirement être amenés à la déchetterie et les démarches à effectuer concernant les encombrants. À ce propos, la mairie a changé le jour de ramassage des encombrants. Ils sont collectés le lundi matin.

En dehors de ce créneau, il est interdit de les entreposer dans les rues ou aux abords des conteneurs. Rappelons que ce service est réservé aux personnes qui ne sont pas véhiculées ou ne peuvent pas se déplacer. Les usagers doivent en priorité se rendre à la déchetterie. → Contact encombrants: 04 42 57 50 09.

LE CHIFFRE

C'est le nombre de points de collecte de tri sélectif. Cela comprend les tours à verre, les conteneurs à ordures ménagères, plastiques, papiers, cartons...

# La récolte de l'or brun de la place Victor-Hugo

Une demande de compost partagé a été déposée par des résidents du quartier de la Pourane. L'installation du compost collectif, place Victor-Hugo, a sûrement donné des idées. Gageons que le phénomène prenne de l'ampleur. Depuis juin 2013, 22 familles participent à cette opération pilote. Le principe

est simple : les familles déposent leurs déchets organiques dans des bacs, avec de la matière sèche, puis la nature fait son travail, sous réserve du respect d'un taux d'humidité et d'une température. Les matières passent ensuite dans les divers bacs (dégradation, maturation) avant d'être tamisées pour donner le précieux résidus de la décomposition :

l'or brun. Cette initiative a le mérite de réunir les riverains. Tous les deux mois, ils procèdent à la récolte de ce compost et tous les Meyrarguais sont invitésvà venir découvrir son fonctionnement. Rappelons qu'il est aussi possible d'en faire chez soi. La CPA propose des composteurs ou des lombricomposteurs individuels ( $\rightarrow$  www.agglo-paysdaix.fr).

# L'heure est à la campagne de débroussaillement

La prévention contre les incendies est indispensable. Des travaux d'élagage sont obligatoires

ivre en pleine campagne est un joli privilège. Pour autant, certaines dispositions s'imposent, à l'instar de l'entretien des espaces verts privés. Le débroussaillement est une obligation qui incombe à tout propriétaire ou habitant d'une construction située en forêt ou à 200 m de tout massif forestier. Dans la plupart des cas, il s'agit de débroussailler à 50 m autour des constructions et à 10 m de part et d'autre des voies d'accès (voir schéma 2). Ces précautions sont indispensables pour la protection des personnes, des biens, et pour faciliter l'accès aux services de secours. Elles permettent de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies dès lors qu'elles assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Il faut détruire la végétation au ras du sol, enlever les arbres morts, élaguer jusqu'à une hauteur de 2 m les arbres conser-

# SCHÉMA 1 La première branche à au moins 3 mètres de l'aplomb du toit. Minimum 2 mètres entre les masses de branches. 5 mètres minimum entre les buissons. Elagage au minimum à 2 mètres. 5 mètres sinimum entre les buissons.

vés, éliminer troncs, branches, broussailles, ôter les branches et arbres situés à moins de 3 m d'un mur ou surplombant le toit d'un bâtiment (voir schéma 1). Difficile de s'y retrouver parmi toutes les directives imposées. Le Grand Site Sainte-Victoire propose d'intervenir à domicile pour accompagner les propriétaires et les conseiller dans les démarches à effectuer (contact 04 42 64 60 90). → La CPA met à disposition des plaquettes informatives sur son site : www. agglo-paysdaix.fr/rubrique environnement.

### QUELS SONT LES RISQUES ?

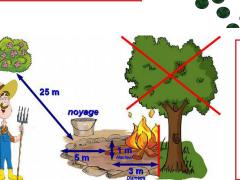
Les propriétaires qui n'exécutent pas les travaux de débroussaillement nécessaires s'exposent à de lourdes sanctions. D'une part, celle du feu qui peut engendrer des pertes matérielles, voire malheureusement humaines. D'autre part, tout propriétaire en situation non conforme avec la règlementation encourt une amende qui peut aller de 750€ jusqu'à 1500€.

# PEUT-ON BRÛLER LES DÉCHETS VERTS ?

Le Plan de prévention de l'atmosphère interdit le brûlage des déchets verts. Cependant, l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 assouplit cette réglementation dans des cas précis. Les propriétaires soumis à obligations légales de débroussaillement (OLD) sont autorisés à brûler uniquement les végétaux issus de leurs travaux d'OLD et dans les conditions suivantes : en dehors des périodes de pic de pollution (infos sur www.atmopaca.org), lorsque la force du vent est inférieure à 30 km/h, en dehors de la période estivale de risque d'incendie de forêt (hors mois de juin, juillet, août, septembre), uniquement entre 10h et 15h30. Certaines dispositions sont à respecter (voir ci-contre). Je peux brûler si le tas n'est pas sous un arbre, son diamètre est inférieur à 3 m, sa hauteur ne dépasse pas 1 m, s'il est à 5 m de la végétation et à 25 m de toute broussaille.

### SCHÉMA 2

Pour les habitations situées dans une unité sensible, ou à moins de 200 mètres de celles-ci, le débroussaillement doit être effectué à 50 mètres de toutes installations, même au-delà des limites de la propriété, et à 10 m de part et d'autre des chemins d'accès.



### RAPPEL

DANS TOUS LES CAS, TOUTE PERSONNE
QUI BRÛLE DES DÉCHETS VERTS, DOIT
RESTER SURVEILLER LE FOYER. ÎL
FAUT DISPOSER D'UN MOYEN POUR
L'ÉTEINDRE ET LE NOYER AVEC DE L'EAU
LORSQUE L'OPÉRATION EST TERMINÉE.

Du côté des travaux

# Les demoiselles de fer ont disparu du paysage

ERDF a débarrassé la commune de 33 pylônes. 6km de lignes ont été enterrées

ini les horribles pylônes en fer ou en béton qui dévisageaient le panorama naturel. Même celui qui jonchait le sol, en contre-bas de la RD561, est enfin parti pour une bonne cure de recyclage. Ils étaient 33 sur la commune, érigés sur près de 20 mètres de haut et pesant jusqu'à 2,5 tonnes. Difficile à réaliser, mais lorsque qu'on est face à ces gigantesques structures de ferraille rouillée par le temps, on peut estimer que c'est un soulagement de voir cette autoroute de 6 km de câbles électriques aériens disparaître au profit d'un réseau souterrain. Depuis 4 ans, ERDF s'est lancé dans un programme d'enfouissement des lignes moyenne tension sur 19km entre la commune et Peyrolles. Bien sûr, cette opération a un coût : 1,2 millions d'euros pris en charge par la structure. Mais le jeu en vaut la chandelle, promet-on chez ERDF. Sur le terrain, réunis devant le poste source du chemin

→ Une
entreprise
s'est chargée
d'enlever les
poteaux en fer
ou en béton.
Désormais,
ces immenses
pylônes ne
figurent
plus dans le
paysage et le
réseau électrique a été
modernisé.

du Plan (RD561) qui alimente Meyrargues, Jouques, une partie de Venelles et de Pertuis, les agents d'ERDF ne tarissent pas d'éloges sur les vertus de cette initiative. Un paysage débarrassé de câbles disgracieux, pour la forme. Et pour le fond, les risques de coupure de courant dues aux intempéries ou les accidents devenus quasiment inexistants. Autre atout, ces travaux permettront de moderniser les réseaux, d'éviter les microcoupures et d'équiper les lignes en système de connexion dernier cri. Une entreprise spécialisée s'est chargée

de faire disparaître ces poteaux métalliques ou bétonnés usés par 50 ans de dur labeur ou couchés par la tempête de 2012. Qu'on se rassure, en parallèle de la disparition de cette autoroute aérienne, qui datait de 1965, un réseau souterrain de 19 km a vu le jour et l'étape ultime de bascule s'est faite sans souci.

### **EN CHIFFRES**

Sur le réseau moyenne tension, qui va jusqu'à Peyrolles, 12 km de lignes aériennes ont été remplacées par 19 km de réseau souterrain. À Meyrargues, 6 km de câbles aériens ont été enfouis sur 9 km. En tout, 65 pylônes ont été enlevés dont 33 sur la commune. ERDF a prévu de prolonger cette ligne jusqu'à Jouques et devrait engager 700 000€ pour ce projet.



LE CHIFFRE

356 390

C'est en kWh la consommation annuelle du parc d'éclairage. Grâce au changement de 433 foyers lumineux, elle va passer à 198 671 kw/h, soit un gain de 157719 kw/h par an.

# Le parc d'éclairage de la commune passé au crible

433 foyers lumineux sur les 553 existants dans la commune vont être rénovés. C'est dire si les conclusions du diagnostic sur l'état actuel du parc d'éclairage était nécessaire et va être bénéfique. Près de 20 000€ par an devraient ainsi être économisés. La commune va passer d'une facture annuelle de 47 305€ à 20 935€. Ce diagnostic, effectué par le Syndicat mixte d'énergie du

département (Smed 13), dans le cadre d'un marché de performance énergétique, a permis d'évaluer l'état mécanique et électrique, la puissance et la consommation du réseau d'éclairage public, des armoires électriques, des candélabres... Et une grande partie des points lumineux, devenue vétuste, va donc être remplacée. Une démarche qui va permettre de poursuivre l'instal-

lation d'éclairage à LED, plus économique, déjà largement engagée sur la commune. Le montant global de cette opération s'élève à 329 000€, dont 65 902€ en autofinancement.

### CE QUE DIT LA LOI

La législation impose désormais l'enlèvement de tous les candélabres en forme de boule ainsi que des lampes à vapeur de mercure. Ils seront donc remplacés.

# La sécurité davantage renforcée sur l'avenue Mistral

Un panneau clignotant à 50km/h va être installé

Il est encore une fois question de sécurité sur l'avenue Frédéric Mistral. À raison de près de 800 véhicules par jour qui entrent dans l'agglomération meyrarguaise, il est difficile pour les riverains de circuler librement dans leur quartier traversé par la RD561. À cet endroit, où le radar pédagogique est posté, la vitesse excessive de cer-



→ Un nouveau panneau va être posé à l'intersection qui mène à la déchetterie.

tains véhicules a malgré tout été relevée de nombreuses fois. À la demande des riverains, un nouveau panneau de signalisation clignotant, indiquant la limitation de vitesse à 50 km/h, va être posé au niveau de l'intersection qui mène à la déchetterie et le radar pédagogique va être

déplacé d'une centaine de mètres. L'objectif est d'inciter les véhicules à réduire leur vitesse en amont, bien avant d'atteindre l'entrée du village et de ce quartier qui souffre trop souvent du comportement d'automobilistes irrespectueux. Cette opération sera réalisée et financée par le CG13. Par ailleurs, tous les panneaux d'entrées de ville ont été déplacés, afin d'obliger les véhicules à ralentir davantage à l'approche du village.

# Les policiers municipaux mutualisent les moyens pour les festivités d'été

Comme chaque année depuis près de 15 ans, les agents de la police municipale de Meyrargues et de Venelles se sont réunis pour planifier l'organisation des renforts concernant les festivités d'été dans les deux communes voisines. Ils mutualisent les moyens afin d'assurer la sécurité en ces périodes de grande affluence. Cette réunion a permis également de planifier l'attribution des jumelles radars pour les trois mois à venir.



# Les services techniques ont anticipé les chutes de neige

Les épisodes neigeux ne sont décidément plus une exception. Quasiment chaque année, la commune voit quelques flocons blanchir la végétation, les toits des maisons mais surtout les routes et les chemins du village. Alors, pendant que les enfants profitent de voir les paysages changer d'allure, les sept agents communaux des services techniques s'affairent à prendre toutes les précautions de sécurité nécessaires pour pallier le moindre risque. Dès la veille, à l'annonce d'un épisode neigeux, ils sont à pied d'oeuvre pour dégager les voies publiques et répandre le sel sur les che-



→ À chaque épisode neigeux, les agents interviennent pour pallier les risques, comme en février dernier.

mins communaux pour éviter les risques de gel, comme en février dernier. Aujourd'hui, la commune est bien équipée. Elle dispose d'un véhicule léger avec une saleuse mécanique, d'un camion avec une lame à neige et une saleuse, d'une tractopelle porteuse de lame et d'une épandeuse de sel. Cette année, 30 tonnes de sel ont été répandues sur les voies afin de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons. En cas de fortes chutes de neige, les agents peuvent passer la nuit à dégager les routes.



# Coup de projecteur sur l'arrivée du Li-Fi à Meyrargues

L'association Smart lighting alliance (SLA) s'est engagée dans l'installation d'un système Li-Fi (Light Fidelity) dans la commune. Un principe innovant qui permet de transmettre des informations par la lumière

Meyrargues est pour le moment la seule ville de France à s'équiper de ce dispositif émergent de transmission de données

Le réseau d'éclairage public transformé en source de communication sans fil ? Voilà une idée qui semble inattendue. Une chose est sûre, il faut savoir vivre avec son temps. Et à l'heure du smartphone, d'internet et de l'abondance d'informations immédiates, mieux vaut s'équiper d'outils performants et innovants qui pourraient placer la commune au rang de ville numérique. La municipalité est donc enthousiaste à l'idée d'avoir été choisie par l'association Smart lighting alliance (SLA) pour être la commune pilote du projet de lancement du Li-Fi (Light fidelity). Comprenez une science qui permet de transmettre des informations via la lumière, à l'aide de diodes électroluminescentes (LED). En clair, il utilise le spectre optique pour transmettre les données, quand le Wi-Fi ou le bluetooth utilisent la partie radio du spectre électromagnétique (ondes).

### DE MULTIPLES AVANTAGES

### 🕍 II est rapide

Le système Li-Fi peut être dix fois plus rapide que le Wi-Fi. Son débit pourrait atteindre 1Gbit/s d'ici 2 ans à 3 ans.

### **Hest non invasif**

Les ondes lumineuses ne traversent pas le corps humain.

### 🕍 II est non intrusif

Le Li-Fi est la seule technologie qui permet de recevoir des informations sans que l'utilisateur ait besoin de s'identifier.

### 🚁 Il est sécurisé

La transmission des données s'opère directement entre un émetteur et son récepteur, il n'y a pas d'évasion possible des données en dehors du faisceau lumineux direct.

## 🕍 II est écologique

Une diode électroluminescente (LED) est beaucoup moins énergivore qu'une borne Wi-Fi.

# Quelles données sont transmises?

Les données ne sont pas transmises au hasard. Le système de Li-Fi-data, en l'occurence, est prévu pour informer les gens en fonction de la géolocalisation (horaires, numéros utiles, liens internet...). Par exemple, le lampadaire situé devant la Poste pourra transmettre les horaires de celle-ci. Celui qui se trouve devant la médiathèque donnera les détails de la dernière exposition ou du dernier livre disponible. Ce système peut aussi être utiliser pour des urgences. C'està-dire que la municipalité pourrait s'en servir pour diffuser des alertes (météo, inondations...).

# Comment ça marche et avec quels smartphones ?

Pour le moment uniquement avec les systèmes Android, son fonctionnement sur les autres systèmes d'exploitations (Apple

et Windows) est encore à l'étude. Mais attention, il faudra bien entendu s'équiper pour jouir des performances de cet outil. Une sorte de clé, appelée prise casque, en attendant que les nouvelles générations de smartphones intègrent directement ce capteur. Il faut ensuite installer

"Le smartphone sera équipé d'une clé pour recevoir les données » une application developpée par SLA, afin de lire les données sur son smartphone. Cette application (player) est téléchargeable gratuitement sur le site de SLA et bien-

dongle (boitier), qui sert de capteur devra être branchée sur la plate-formes connues.



# Les lampadaires à LED servent de transmetteur

Vous avez dit lumière ? Mais quelle lumière ? Le Li-Fi va de paire avec les éclairages à LED, puisqu'elles sont les seules sources (avec les lasers) à avoir des capacités de commutations très rapides. Pour le moment dans le village, plusieurs réverbères de la Pourane ainsi que trois lampadaires situés devant la Poste ont été équipés et des tests concluants ont été menés par des experts de l'association SLA. Chaque lampadaire émet des données géolocalisées. C'est-à-dire qu'il transmet des informations en fonction du lieu ou du bâtiment devant lequel il se trouve. À terme, la commune pourra équiper tous ses lampadaires de ces diodes. Et dans cette perspective, elle a déjà prévu d'en installer sur l'avenue du Grand Vallat bientôt en travaux. Certains considèrent que le Li-Fi ne sera qu'une nouvelle possibilité mobile d'accès au web qui viendra en renfort des autres solutions existantes (Wi-Fi, bluetooth, 3G...). D'autres, spécialistes du numérique, estiment qu'il s'agit d'une méthode révolutionnaire qui constitue une rupture technologique majeure pour le monde de l'internet mobile et des objets connectés. Quoi qu'il advienne, la commune, elle, est pilote de ce projet exemplaire. Elle est pour l'heure, la seule de France à être dotée de cet équipement sur lequel les experts du monde entier, dont SLA, planchent depuis de nombreuses années déjà. En ce sens, les projecteurs peuvent être braqués sur ce petit village de 3778 habitants qui fait preuve d'un bond technologique remarquable.

### LES INCONVENIENTS

### 🞾 Un signal restreint

Le signal est restreint à la zone d'éclairage. La lumière ne traverse pas la matière, il faut donc que l'émetteur et le récepteur restent en visibilité l'un de l'autre et à une distance de quelques mètres.

# **≫** Il est monodirectionnel

On peut recevoir des données mais on ne peut pas en émettre vers le capteur Li-Fi. L'interactivité est donc pour l'heure impossible sauf en le couplant avec une autre technologie comme le wifi par exemple.

# Il faut convaincre certains fabricants

Même si certains constructeurs (comme Samsung ou la française Sun partner) devraient mettre sur le marché des smartphones équipés de capteur Li-Fi, l'enjeu est de convaincre les fabricants de pourvoir leurs appareils (tablettes, objets...) de cellules détectrices.

# Comment obtenir des données en plein jour?

Il est évident que si le lampadaire est allumé, il suffit de passer sous la source lumineuse pour obtenir les données. En revanche, s'il est éteint et qu'une information est disponible, le smartphone va vibrer. On peut alors ouvrir son application qui va envoyer l'instruction au luminaire de s'allumer quelques secondes, le temps de transmettre les données.

### À quoi peut servir le Li-Fi?

Les possibilités sont infinies et s'inscrivent complétement dans les démarches favorables au développement durable inscrites à l'Agenda 21 porté par la municipalité. BH Technologie, un des adhérents de SLA, a développé un détecteur de remplissage des conteneurs dans des points de collecte de déchets. Ainsi, les tournées des camions sont optimisées. Des sites pilotes ont fait des économies de carburant de l'ordre de 60%. Bien d'autres applications en Li-Fi-data permettraient, à terme, de mieux gérer les réseaux d'électricité, d'eaux, de déchets, de vidéosurveillance... Somme toute de faire des économies d'énergie comme le prône l'Agenda 21 de la commune, désormais reconnu nationalement.



### SNCF et Intermarché s'y mettent aussi

Si le lancement du Li-Fi semble expérimental, qu'on se rassure, il ne fait pas non plus ses toutes premières armes. Ce système de communication sécurisé est expérimenté dans des zones sensibles où les ondes Wi-Fi, décriées, ne sont plus les bienvenues (écoles, hôpitaux). Mais également dans des parkings souterrains, des tunnels, des bateaux, des avions, des transports en commun... Depuis 2013, SNCF teste à la gare Montparnasse une solution de géoloca-

lisation en gare et de transmission d'informations dans les trains, via les liseuses. Intermarché souhaite utiliser l'éclairage de ses rayons pour diffuser des promotions et des vidéos à ses clients. Côté sécurité, la société Oledcomm a mis en place un système permettant de détecter et de pister précisement une intrusion dans un bâtiment et des locaux sont déjà équipés de ce dispositif. Quant au siège d'EDF, il étudie la possibilité de créer un réseau "smartlighting".

« Comme toutes
les technologies
émergentes, il faut
encore lever certains
obstacles techniques
pour que le système
Li-Fi entre
dans nos pratiques
numériques »

Du côté du tourisme

### LE CHIFFRE

3778

La population meyrarguaise, millésimée 2012, a atteint les 3778 habitants. Le recensement des populations va désormais être actualiser tous les ans.

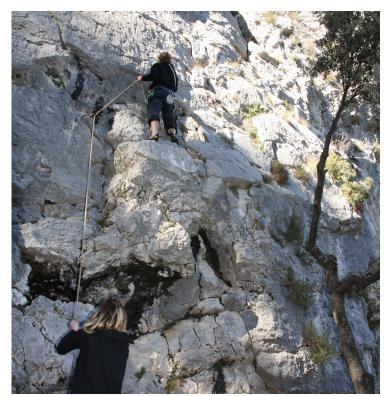
### INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS

Jardiniers en herbe ou horticulteurs avertis à vos binettes! La municipalité relance le concours individuel des villes et villages fleuris. Et tous les Meyrarguais sont concernés. Il s'agit de valoriser son jardin, son balcon, l'entrée de sa maison, sa clôture... en s'inscrivant dans l'une des six catégories proposées. → Inscriptions en mairie ou meyrargues.fr

# Une charte pour l'entretien du site d'escalade

Les grimpeurs se retrouvent le week-end au Pas de l'Étroit

epuis près d'un siècle l'escalade se pratique à Sainte-Victoire. Cette discipline est pour ainsi dire presque devenue une institution. À Meyrargues, rares sont les journées où le site d'escalade des gorges du Pas de l'Étroit n'est pas fréquenté par de nombreux grimpeurs. Depuis quelques jours, cet espace, au même titre que l'ensemble des sites d'escalade du massif, est réglementé par une charte, établie par le Grand Site Sainte-Victoire. Le 15 janvier dernier, le Comité de suivi de cette charte d'escalade s'est réuni et a préconisé une extension de ce document à tout le massif, puisqu'il ne concernait auparavant que les sites de la montagne Sainte-Victoire à proprement parler. Il a donc été question de sensibiliser les usagers au respect de cette charte, en rappelant qu'il est désormais obligatoire de déclarer tout projet d'équipement ou de rééquipement au Grand Site pour examen du comité



→ Le site des gorges du Pas de l'étroit est très fréquenté le week-end.

de suivi. Celui-ci s'engage à donner son avis dans les deux mois. Rappelons qu'un état des lieux des sites est réalisé chaque année par la FFME. Par ailleurs, la commune dispose d'un mur d'escalade, au gymnase. L'Athlétic club meyrarguais (ACM) dispense des cours (06 14 78 00 43).

→ Détails de la charte sur le site : www.grandsitesaintevictoire.com

### LE SITE DES GORGES

Une convention avait été signée entre la commune, la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) et le gestionnaire du terrain où se trouve le site. Dans le cadre de cette convention, la FFME assure l'entretien des équipements. Elle a également répertorié le site meyrarguais dans son réseau qui est à la disposition des grimpeurs avertis.

# Les accès aux massifs sont réglementés du 1er juin au 30 septembre

On a toujours du mal à accepter les restrictions d'accès aux massifs forestiers pendant la période estivale. Ces dispositions ont pourtant fait leurs preuves et font partie des solutions les plus efficaces pour éviter la propagation d'un feu et la sécurité des biens et des personnes. Cette règlementation s'applique afin de limiter les risques d'incendie, de protéger le public et de faciliter l'intervention des services de secours. Du 1<sup>er</sup> juin jusqu'à la fin du mois de septembre,



par arrêté préfectoral, il faut donc se renseigner la veille de son départ pour connaître la situation météorologique et le niveau des risques d'incendie qui définissent les possibilités d'accès. Trois couleurs existent. Orange, signifie "peu dangereuse". Rouge, les espaces sont ouverts seulement entre 6 et 11h. Noire, pour une situation qualifiée "très dangereuse" et les espaces sont fermés. Rappelons que, par arrêté municipal, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans le massif forestier à partir du 15 avril. → Infos : 0811 20 13 13 ou www.grandsitesaintevictoire.com ou www.paca.gouv.fr/files/massif/

# 60 ans pour le club de l'Âge d'or "qui ne dort jamais"

L'un des plus importants clubs fête ses "noces de diamant". Le bâtiment du foyer souffle lui, ses 40 bougies

e club du foyer porte bien son nom. ⊿On parle souvent de l'âge d'or pour faire référence à une époque idéale. Cette époque, les adhérents meyrarguais la vivent pleinement. C'est bien simple: "Ils ne dorment jamais!" avoue Francis Brun, membre emblématique et ancien président du club. Et ça dure... depuis 60 ans, pour être exact. Parti d'un seul repas par an, il en est aujourd'hui à proposer une liste interminable d'activités quotidiennes, de 14h à 17h30 au foyer. Avec des sorties, sous la coupe de Marius (Mucem, Porquerolles...), des thés dansants, de la gym, des cours d'informatique, des concours de belote ou de boules le mardi, des randonnées le vendredi... Et le mercredi, place aux tricoteuses, dont la renommée n'est plus à faire dans le village. La troupe de théâtre, qui présente son spectacle annuel au mois de juin, commence également à se faire une belle réputation. Pour preuve, même l'Entraide solidarité (ES13), à laquelle le club est



De 1955 à 1975 : Monsieur Étienne De 1975 à 1989 : Madame Gouirand De 1989 à 1996 : Marceau Poussardin De 1996 à 2001 : Madame Legrand Emmanuelle Davin, en interim pendant un an de 2001 à 2002 De 2002 à 2004 : Gilbert Suffren De 2004 à 2009 : Francis Brun

De 2009 à 2011 : Jean-Marc Glatz De 2011 à aujourd'hui : Ginette Roux



Les randonneurs du club ont rendez-vous tous les vendredis (cicontre). Ci-dessus, la présidente, Ginette, et Pierre, le vice-président.

adhérent, a défini Meyrargues comme un club "très dynamique", révèle Francis. "Ceux qui fréquentent le foyer tous les jours sont chouchoutés. Un goûter y est servi. Les gens s'y retrouvent, échangent, font connaissance... On assiste à de belles rencontres". Justement ces retrouvailles. Voilà le plus important pour Daniel, fervent adepte des randonnées. "Certains sont parfois seuls. Au foyer, ils ont l'occasion de préserver ce lien social indispensable". "Notre foyer a un aspect utile. Il contribue à l'épanouissement de chacun, renchérit Ginette Roux, la présidente. Des jeunes retraités nous rejoignent, c'est un bonheur de voir le club se rajeunir et tout le monde ainsi rassemblé". Tous les

vendredis, ils sont entre 20 et 25 sur le qui-vive prêts à braver les intempéries pour une balade. Et cela "depuis 1990", se souvient Marie-Claude, joyeuse chef d'orchestre de ces randonnées. Résultat : "On connaît les gens du pays !" Elle partage également l'animation des cours de gym du lundi avec Jacqueline. Finalement, les 320 adhérents n'ont pas de répit. C'est dire la richesse et le mérite de ce club soixantenaire particulièrement impliqué dans la vie de la commune.

### 60 ANS ÇA SE FÊTE!

Une fête est prévue le 4 juin au Plateau de la Plaine pour les 60 ans du club avec des animations au menu (rallye, sketches...) → Contact: 04 42 57 59 21.



→ Le premier repas pour le au restaurant la Cigale. Il Alpes.

### LA BELLE HISTOIRE D'UN CLUB AUTHENTIQUE

Le premier repas pour le 3e âge a eu lieu en 1953, organisé par Jean Brun à la Cigale, restaurant d'une grande renommée qui tenait à l'époque une place de choix au coeur du village (cours des Alpes). Ils n'étaient que 35. En 1955, le club est créé par le maire, Paul Gouirand, qui désigne alors Monsieur Étienne, le garde-champêtre surnommé "Bouton d'or", comme



→ Le 22 juin 1975, le bâtiment du foyer est inauguré.

président. En 1972, le club adhère à l'Entraide solidarité (ES13) et commence à allonger la liste de ses activités. Le 22 juin 1975, le bâtiment du foyer est inauguré en présence du maire et de Louis Philibert, sénateur-maire du Puy-Sainte-Réparade et président du Conseil général. Il a aujourd'hui 40 ans et est de plus en plus fréquenté.

# Les véhicules vont ronronner au théâtre de verdure

La deuxième édition du "Mey kustom day" va s'installer le 17 mai

Dlus de 1500 personnes s'étaient retrouvées l'an dernier autour de la concentration de voitures américaines. Pour sûr, la 2e édition du "Mey kustom day" est attendue. Cette année, l'association Jungle boogie a mis les bouchées doubles et prévoit une centaine de véhicules exposés (voitures et motos) et une trentaine de stands sur la thématique du kustom. Trois concerts de rock vont se succéder sur la scène du théâtre de verdure et de nombreuses animations sont prévues (lire encadré). "On essaie de proposer des



concerts de qualité et de diversifier les animations pour qu'il y en ait pour tous les goûts. Le but est que cette journée soit appréciée par les personnes initiées, mais également que les novices aient l'occasion de découvrir cette culture en profitant d'un moment familial", confie Laetitia Richard, présidente de l'association Jungle Boogie. Le lieu, pourvu d'un parking, d'un espace ombragé et du parc pour enfants, se prête pleinement à l'organisation de cette manifestation atypique. Ne reste plus qu'à venir y passer un bon moment.

### UN PROGRAMME AUX PETITS OIGNONS POUR TOUS LES ÂGES

Trois groupes de rock se succèderont sur scène (Hangover Subject, Gunshot, Nitrogods) et le groupe de Marseillais, La Serenade, jouera en intermittence pour assurer une ambiance musicale rock n'roll toute la journée. Une centaine de véhicules (voitures américaines, de collection, motos) sera installée sur le parking. Une trentaine d'exposants proposeront vêtements, bijoux, vinyles, CD, accessoires rock n'roll, décoration vintage, broderie, friperie américaine, pièces et accessoires pour véhicules. Côté animations, une tombola et des démonstrations de danse sont prévues. Un tatoueur réalisera des tatouages pour enfants, au feutre, une coiffeuse et une maquilleuse proposeront une séance de relooking. Avis aux artistes en herbe, peintures et graffs seront exécutés en direct sur différents supports. Les plus jeunes pourront profiter de jeux pour enfants. → Le 17 mai de 10h à 19h, au théâtre de verdure. Contact : 06 26 41 36 39 ou jungleboogie.asso@gmail.com.

# Une journée en hommage au poète-félibre-manadier : Joseph d'Arbaud

La municipalité va célébrer la 15° édition de la journée en l'honneur de Joseph d'Arbaud, le 25 avril. Cette commémoration, alliant tradition et festivités, est organisée en collaboration avec Li Reguignaire dóu Luberoun et la Ville de Pertuis et invite à la traditionnelle marche de Pertuis à la Pichoto Bastido de Meyrargues. Le lendemain, le pèlerinage (roumavàgi) avec Li Venturié emmènera les marcheurs jusqu'à l'oratoire, situé au sommet de Ste-Victoire, pour la



messe provençale. Les festivités débuteront à la petite Bastide, à Meyrargues, dès 10h30, puis au village durant la journée, en présence de la Reine d'Arles, des représentants du Félibrige, de la Nacioun Gardiano, de la confrérie des Gardians, et d'autres personnalités. Un repas sera proposé, (inscriptions avant le 20 avril, à la buvette du marché le mercredi, ou au Petit Casino: 04 42 63 42 63. Repas: 20€ adultes, 10€ pour -12ans). Pour parfaire ce programme, un marché provençal sera installé à la fontaine d'Arbaud, avec des santons, des livres, des costumes provençaux, des dégustations de produits régionaux... Deux expositions seront présentées. L'une sur la Camargue d'aujourd'hui, par Marcel Renaud. L'autre composée de documents originaux du poète, prêtés par Francis Brun. "Vous esperan mai que mai noumbrous aquesto bello journado!" → infos: frederic.blanc@meyrargues.fr

### Les coureurs de la foulée Saint-Claude attendus le 10 mai

C'est certainement la configuration atypique de l'étape meyrarguaise qui place chaque année des centaines de participants sur la ligne de départ de la foulée Saint-Claude. Un défi que de nombreux amateurs de course à pied ont visiblement plaisir à se lancer. Cette année, une boucle de 11,300 km attend les coureurs. Le départ est fixé à 10h. Les candidats doivent se présenter entre 8h et 9h45, à la salle des fêtes, avec un certificat médical.  $\rightarrow$  Le 10 mai à 10h. Tarif: 12 $\in$ . Inscriptions: 06 61 77 79 03 ou www.kms.fr. Infos: meyrarguesanimations@gmail.com



# Avis de pluie de confettis sur l'avenue de la République

Le grand défilé du carnaval s'apprête à sillonner les rues de la commune

e thème des pirates devrait laisser ⊿libre court à l'imagination grandissante des petits Meyrarguais qui vont participer au carnaval des écoles. Pour cette nouvelle édition, la compagnie de théâtre de rue Soukha, qui a emmené le cortège l'an dernier, remet le couvert. L'Association des parents d'élèves (Apem), organisatrice de l'événement, et tous les écoliers vont donc défiler aux rythmes endiablés de la troupe sur le thème des bandits marins. Le cortège va traverser les rues depuis l'école jusqu'au stade où Caramentran, conçu par les écoliers, sera brûlé comme le veut la tradition. Les enfants pourront alors déguster un goûter offert par Les Vitrines de Meyrargues. Puis, inédit, ils pourront assister à un spectacle d'acrobate aérien offert par Meyrargues ani-



→ La compagnie Soukha avait enchanté petits et arands. Elle sera à nouveau de la partie cette année.

mations. Ne reste plus qu'à espérer que le capitaine Jack Sparrow ne s'invite pas à la fête.

→ Départ du cortège le 3 avril, à partir de 16h15 devant l'école.



# UN CONCOURS DE MINI-CHARS

Cette année l'Apem lance un concours de mini-chars qui défileront le jour J. Les assistantes maternelles sont déjà de la partie. Elles vont parer leurs poussettes de décors dignes des plus grands bandits des mers. Libre à chacun de faire de même en respectant le thème des pirates et de transformer en char sa brouette, son vélo, sa trottinette... pourvu qu'il y ait des roues! → *Inscriptions*: 06 24 96 97 97.

# Près de 200 brocanteurs vont s'installer au théâtre de verdure

Installée pendant plus de 30 ans, elle était devenue un rendez-vous incontournable rassemblant la foule, mais a malheureusement disparu. Alors quel bonheur de voir revenir les brocanteurs et les antiquaires s'installer au théâtre de verdure, le temps d'une journée. Pour la deuxième année, près de 200 exposants vont présenter des petits bijoux d'ameublement (commodes, coffres, chaises, horlogerie, porcelaine, linge ancien,



→ Pierrette Davet (en rouge) organise désormais la brocante au profit des Animaux en péril.

tableaux...). L'occasion de promouvoir à nouveau cette manifestation, instau-

rée par Pierre Giraud-Claude, qui avait une excellente réputation et faisait venir des badauds de tous horizons. Cette brocante est organisée au profit des "Animaux en péril", une association à la vocation salutaire qui s'occupe, entre autres, de stériliser les animaux errants et intervient régulièrement à Meyrargues. On peut donc venir se faire plaisir pour la bonne cause. → Le 7 juin de 8h à 18h, au théâtre de verdure. Inscriptions: 06 86 79 00 71.

### JOURNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE LE 20 JUIN

Samedi 20 juin se déroulera la Journée de l'archéologie "Autour de l'aqueduc romain". Avec au programme de 14 h à 16 h : visite guidée sur le parcours de l'aqueduc de la Traconnade (Rendez-vous au parking du gymnase). De 16 h à 17 h : conférence de Marc Fuhry (docteur en sciences économiques) sur les nouveaux résultats de ses recherches, notamment autour de l'arrivée de l'aqueduc de la Traconnade à Aixen-Provence (dans la salle des fêtes). La conférence sera suivie d'un débat autour d'un verre.

### VIDE-GRENIERS LE 19 AVRIL

Chaque année, le vide-greniers rassemble de nombreux Meyrarguais. Il est donc temps de faire l'inventaire des caves et des greniers pour y dénicher les précieux trésors qui pourraient faire le bonheur des curieux. Cette manifestation très attendue est organisée par l'association les Animaux en péril, en partenariat avec Meyrargues Animations et la municipalité. Elle aura lieu le 19 avril dans le centre du village pour le plus grand plaisir des chineurs. → *Inscriptions:* 06 86 79 00 71 ou 06 71 97 58 18.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Ils sont échassiers, musiciens, artificiers, comédiens, circassiens... L'équipe de la compagnie Capillotractée est composée d'artistes complets! Et surtout complémentaires. Installée depuis peu à Meyrargues, vous l'avez peut-être aperçue lors de l'inauguration du P'tit marché provençal, cette troupe s'applique à mettre un soupçon de fantaisie dans notre monde de "brute". Ils sont six: Eric, Jérôme, Céline, David, Maïté et Léa, et faisaient chacun de leur côté des tournées avec différentes compagnies. En 2010, ils se sont retrouvés sous un chapiteau et se sont dit: "Et si on montait un projet ensemble ?" Voilà la belle aventure qui commence avec des spectacles alliant cirque, musique, pyrotechnie, vidéo,



sur fond d'interaction avec le public. La troupe travaille entre autres avec l'institut médico-éducatif (IME) de la Tour d'Aigues. Elle a notamment mis au point toute une programmation (pyrotechnie, vidéo, musique...) pour fêter les 40 ans de la structure. "Aujourd'hui, on monte un nouveau spectacle. On s'inspire de celui que l'on a fait à l'IME, on va l'étoffer et le résultat sera "détonnant". Pourvu que les enfants soient impliqués! Car la troupe est avant tout animée par le plaisir de partager cette féérie

avec les plus jeunes. "On a par exemple monté des ateliers de cirque et de construction de char avec des enfants dans les Balkans". Une belle idée qui mériterait d'être partagée avec les petits Meyrarguais. → Contact : 06 28 02 07 58 ou capillotractee@yahoo.fr

### Toutes les barrières se lèvent avec l'association Danse ta vie

L'ambiance est plutôt détendue dans la salle des fêtes. On plaisante, on s'échauffe, on transpire beaucoup... mais surtout "on ne se prend pas au sérieux pour profiter à fond des moments". La philosophie que prône Stévie Broc, professeur de danse de salon et de zumba, est partagée par les élèves de l'association "Danse ta vie". Danseuse depuis 26 ans, elle a toujours voulu allier les talents des valides à ceux de personnes handicapées. Et le résultat nous



raconte une bien belle histoire. Depuis 6 ans, Florence Lancial, spécialisée en danse modern-jazz s'est impliquée dans ce projet. Elles sont devenues partenaires de danse et une véritable complicité s'est construite. "La mixité des cours apportent du bien-être à tous et encourage au respect de l'autre. Ici rien n'est impossible". Les cours sont destinés à tous, enfant et adulte handicapés moteurs et mentaux. → Contact 06 16 58 36 57 ou dansetavie@yahoo.fr

# LES PETITES NOUVELLES

### Des sorties pour tous avec "My&ré"

Installée depuis peu, l'association My&ré organise toutes sortes de sorties pour les personnes défavorisées à des prix abordables (ski, promenade, découvertes, musées, boutiques au Perthus ou encore Eurodisney...). → Prochaines sorties : le 11 avril au Perthus (frontière espagnole), le 16 mai à la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte (Drôme), le 11 juin parcours aventure au Castellet (Var). Contact : 06 71 33 66 47 ou myriam.noel13@orange.fr

# On découvre les arts plastiques avec "Couleur Alizarine"

Couleur Alizarine s'applique à promouvoir les arts plastiques auprès des enfants dès 3 ans. Ils abordent différentes techniques issues du graphisme autour d'un thème qui colle à l'actualité artistique ou à la saison. Des ateliers sont proposés le mercredi de 14h à 15h30, à la salle des Oliviers, et des stages plus approfondis sont organisés pendant les vacances scolaires. → Prochain rendez-vous la "Fête des ateliers", le 20 juin (gratuit). Contact : 06 60 58 35 57 ou couleuralizarine@gmail.com

### La vie du village avec "Mémoire et histoire du Val de Durance"

Cette nouvelle association cherche à recueillir des témoignages et des archives (photos, coupures de presse...) afin d'exposer et de faire partager l'Histoire du village et plus largement du Val de Durance, à la future médiathèque. Des réunions et des conférences sont également prévues. → Contact philippe.mioche@meyrargues.fr

### es Association:

La dernière édition du guide des associations est disponible en mairie et sur meyrargues.fr

### MEYRARGUES EN IMAGES



→ Le dynamique foyer du club de l'Âge d'or a organisé un bal costumé qui a ravi les nombreux participants. Prochain rendez-vous le 19 mai, avec le repas dansant de la fête des mères. La joyeuse équipe attend également beaucoup de monde pour célébrer l'anniversaire des 60 ans du club, le 4 juin.



→ Coup de feu sur Sitcom Vallée, le spectacle interactif de la compagnie "Il est une fois", a eu un franc succès. Les Meyrarguais, encadrés par les comédiens professionnels, se sont pris au jeu et ont mené l'enquête pour découvrir l'auteur du meurtre.



→ Les jeunes électeurs meyrarguais ont été reçus en mairie pour la cérémonie de la citoyenneté. Lors de cette rencontre, le maire leur a délivré leur carte d'électeur ainsi qu'un guide qu'ils ont déjà pu utiliser avec les élections départementales.



→ Pierre Gueyrard a "chanté ceux qu'il aime" et le public meyrarguais a visiblement aimé. Accompagné de ses musiciens, Philippe Coromp (piano et contrebasse), Fred Mennillo (batterie) et Thierry Riboulet (trompette), il a revisité les célèbres titres de Nougaro, Le Forestier ou encore Aragon...



→ C'est à une interprétation majestueuse de "L'enfant sauvage" que les Meyrarguais ont pu assister. Bruno Castan et la compagnie 7<sup>e</sup> ciel ont livré une version contemporaine et émouvante de l'histoire extraordinaire de Victor de l'Aveyron. Cet enfant capturé dans une forêt qui a vécu 12 ans à l'écart de la société.

### LE 11 AVRIL

# Concert d'un duo hors norme avec Cathy Heiting et Jonathan Soucasse

Cathy Heiting, vocaliste hors norme, et Jonathan Soucasse, pianiste virtuose, se sont produits partout en France avec leurs spectacles lyrico-déjantés "Bizet était une femme" et "Opéra Molotov ". Ils débarquent en duo dans leur univers jazz éclectique à souhait, maîtrisé avec brio. Un voyage surprenant entre jazz, avec des arrangements personnels, et hip hop/groove ponctuées d'envolées lyriques. A cela on ajoute un contact public unique, des rires qui fusent et



ces "deux phénomènes inclassables" emmènent vers les sommets d'un art essentiel : le concert vivant ! Le duo Heiting Soucasse s'est produit au festival Jazz en Seine, Petit Journal Montparnasse, Rhino Jazz Festival, Calvi jazz festival, théatre Toursky à Marseille,

Théatre du Balcon en Avignon, l'ATP de Biarritz, le Cheval blanc à Schiltigheim... et bientôt à Meyrargues!

→ Samedi 11 avril à 20h30, à la salle des fêtes (offert par la Communauté du pays d'Aix). Entrée libre. Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr.

### LE 30 MAI

# Les Maîtres baroques italiens en concert

Les Maîtres baroques italiens de "Il Giardino musicale", composés de Benoit Dumon (contre-ténor), Julien Ferrando (clavecin) et Jean-Michel Robert (guitare baroque, théorbe, luth, sopranino) vont donner un concert de musique classique. Des prémices baroques avec Caccini, au style flamboyant de Vivaldi, l'illustration des sentiments humains est l'élément central de l'expression artis-



tique profane et sacrée. Le chant au service de cette expression met en valeur le texte. Une série de pièces illustrant

des sentiments variés, avec des formes qui présentent des similitudes : chez Caccini et Monteverdi, les récitatifs et arias sont en germe mais pas clairement identifiés, alors qu'ils deviendront systématiques chez Vivaldi. A partir de la fin de la Renaissance, l'Italie crée une tradition vocale unique en Europe qui aboutira aux plus célèbres opéras du XIXème siècle. Ce programme évoque la musique instrumentale qui prend une identité propre par l'invention de nouvelles formes et l'élaboration d'un style que tout le monde reconnaît. → Samedi 30 mai à 20h30, en l'église Saint-André. Entrée : 5€ et 2€ (-18 ans). Avec la participation financière du Conseil Général.

### LE 18 JUILLET

### Spectacle tout public avec "Je m'appelle tous Ulysse"

Parce qu'on a toujours cru qu'Ulysse était unique. Parce que nous avons découvert qu'ils étaient cinq, des quintuplés. Parce qu'il est temps que lumière soit faite! Telles des statues grecques, cinq Ulysse nous reviennent d'un autre temps pour nous raconter leurs histoires. Des histoires de Cyclope,



de déesses, de monstres, de sirènes... Des histoires d'étrangers, de guerriers, de marins, de frères et de bidons! Un spectacle d'après l'Odyssée d'Homère, ouvert à tous les publics. Ulysse, c'est un héros, un surhomme, un personnage fantastique qui a vécu des péripéties extraordinaire. Ulysse, c'est l'errance et ses imprévus, avec ses souffrances et ses joies qui arrivent comme un hasard. Cent fois, il aurait pu mourir et autant de fois il en sort, par la force de sa ruse et de son intelligence quand la force de son bras ne suffisait plus...

→ Samedi 18 juillet à 20h30, théâtre de verdure. Avec la participation financière du Conseil Général (Saison 13). Entrée libre.

### **AU PROGRAMME**

### **► LES 22 ET 29 MARS**

Elections départementales. Bureaux ouverts de 8h à 18h (lire page 4).

### ► LE 03 AVRIL

Grand carnaval des écoles, à partir de 16h15 (lire page 17). → Contact : 06 24 96 97 97.

### ► LE 05 AVRIL

Tournoi de foot de Pâques pour les catégories U8-9-10 et 11, de l'Avenir sportif meyrarguais à partir de 9h, au stade Noël Véran.

### ► LE 10 AVRIL

Tirage au sort public de la liste provisoire des jurés d'assises, en présence de Madame le maire. À 14h30, en mairie (service élection).

### ► LE 10 AVRIL

Conférence-débat avec Kris, dessinateur de la BD Svoboda. Cette BD aborde l'histoire européenne, celle de la République Tchèque et de la France. À 18h, à la médiathèque. → Contact : 04 42 57 57 42.

### ► LE 11 AVRIL

Matinée contes à 10h, à la bibliothèque, ouverte à tous et gratuite. → Renseignements Amis de la bibliothèque: 04 42 57 57 42.

### ► LE 11 AVRIL

Concert du duo Heiting et Soucasse, à 20h30, salle des fêtes (lire page 20).

### ► LE 12 AVRIL

Bourse jouets et videpoussettes à la salle des fêtes.

→ Contact et inscriptions au 06 18 80 22 10 ou pamoja650@gmail.fr

### ► LE 17 AVRIL

Réunion publique. Comme chaque année, la municipalité présentera en détails tous les projets aux habitants (lire en page 22).

### ► LE 18 AVRIL

Plateau débutants (foot) pour les catégories U6-7, au stade Noël Véran à partir de 14heures.

### ► LE 19 AVRIL

Vide-greniers dans le centre du village (lire page 17). → *Inscriptions*: 06 86 79 00 71 ou 06 71 97 58 18.

### ► LE 25 AVRIL

Journée de commémoration du poète Joseph d'Arbaud à partir de 10h (lire page 16).

### ► LE 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 10h45 devant la mairie.

### ► LE 10 MAI

19° foulée Saint-Claude. Course pédestre de 11km, inscrite au challenge du Pays d'Aix (route et colline). Nombreuses récompenses, buffet offert à l'arrivée. Inscriptions sur place jusqu'à 9h45 ou sur kms.fr (lire page 16).

→ Tarif: 12€. Inscriptions: 06 61 77 79 03 ou www. kms.fr. Infos: meyrarguesanimations@gmail.com

### ► LE 17 MAI

Deuxième édition du Mey Kustom day de 10h à 19h, au théâtre de verdure. Une concentration de voitures américaines et de collection, animée de concerts de rock (lire page 16).

*→* Contact : 06 26 41 36 39.

### ► LE 30 MAI

Place à la Randolade. Balade contée de Meyrargues à Peyrolles, à partir de 9h pour toute la journée (gratuit).

→ Renseignements auprès des Amis de la bibliothèque : 04 42 57 57 42.

### ► LE 30 MAI

Concert de musique classique avec les Maîtres baroques italiens de "Il Giardino musicale", à 20h30, en l'église Saint-André (lire page 20). → Entrée: 5€ ou 2€ (-18 ans).

### ► LE 5 JUIN

Soirée Barbara, à 21h, au théâtre de verdure (à la salle des fêtes en cas de pluie). Récital piano classique avec en première partie, Antoine Rossfelder (conservatoire supérieur de Stuggart). 2º partie, récital "Si un soir Barbara...", interprété par Carole Timoteo, accompagnée au piano par Antoine Rossfelder.

→ Contact : meyrarguesanimations@gmail.com

### ► LE 7 JUIN

Brocante organisée par les Animaux en périls. Près de 200 exposants seront installés au théâtre de verdure de 8h à 18heures (lire page 17).

→ Inscriptions 06 86 79 00 71.

### ► LE 21 JUIN

Fête de la musique en fin de journée. Rue de la République : animations avec DJ Martial. Sur la place Victor-Hugo : scène ouverte pour les groupes locaux, avec karaoké, suivi d'une soirée dansante.

Contact: meyrarguesanimations@gmail.com

Bulletin d'informations municipales N°24 - Printemps 2015. Tiré à 1900 exemplaires Hôtel de ville, avenue d'Albertas 13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09 Directeur de publication : Mireille Jouve Comité de rédaction et de conception : service communication, Chloé Arnaud, Eric Giannerini, Philippe Grégoire. Photos: Chloé Arnaud, Josiane Jadeau, service communication. Imprimé par l'Imprimerie de Haute-Provence IMPRIM'VERT®



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

### La communication au centre de nos actions

Fidèle à nos engagements de campagne et forts des succès rencontrés lors du précédent mandat, nous reconduisons la réunion publique de bilan annuel du conseil municipal. Un moment privilégié d'échanges sur les actions que nous avons menées. Ce rendez-vous, ouvert à tous, est un des moyens majeurs parmi les nombreuses possibilités que nous avons instaurées pour communiquer sur les projets engagés. Nous nous appliquons aussi à proposer des moments de rencontre, avec notamment l'accueil des nouveaux arrivants, la cérémonie de la citoyenneté ou encore des réunions publiques à thème en impliquant le plus possible les Meyrarguais concernés par les projets d'aménagements. Inscrits dans cette dynamique d'échanges constructifs, nous avons reconduit deux commissions extra-municipales autour de la culture et de l'écocitoyenneté.

Le Bulletin d'informations municipales (Bim), distribué 4 fois par an par les élus, est un autre exemple de support de communication essentiel. Vous l'avez très certainement remarqué, sa forme et son contenu se sont étoffés. Le site internet a, lui aussi, évolué avec une page d'accueil actualisée, des onglets accessibles et une présentation générale plus dynamique. Enfin, une nouvelle page facebook permet d'informer les utilisateurs de réseaux sociaux de l'actualité communale mais également de les prévenir en cas d'alertes météorologiques locales.

En tant qu'élus, nous nous devons d'être disponibles et joignables pour tous. Voilà pourquoi nous avons créé une adresse email (prénom.nom@meyrargues.fr) pour chaque élu ainsi que des permanences, sur rendez-vous.

C'est cette proximité qui fait la force de notre équipe. Ce désir de partage, de rencontre et de transparence est son atout. Venez nombreux participer à la réunion publique le vendredi 17 avril, à 18h30 à la salle des fêtes.

L'équipe majoritaire du conseil municipal "Meyrargues Demain"

# L'action par l'association

En se présentant aux élections municipales de 2014, nous vous avions livré nos convictions avec sincérité, nous nous étions engagés auprès de tous les habitants sans distinction, nous vous avions promis de défendre notre commune et ses valeurs. Ces engagements n'étaient pas le fruit d'une exaltation électorale, ils étaient inscrits dans un projet construit et une vision sur le long terme.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'appartenir au Conseil Municipal et d'y exprimer nos voix, qui sont aussi les vôtres. Etre membre de l'opposition est une tâche difficile. Sémantiquement, le mot «opposition» porte une connotation négative. Pourtant, être membre de l'opposition ce n'est pas agir dans la négation, il ne s'agit pas de critiquer par égo, ni de contester par ambition personnelle. Etre membre de l'opposition, c'est avoir une chance d'accompagner le quotidien des Meyrarguais, c'est pouvoir se livrer à un exercice citoyen et démocratique.

Parce que nous prenons notre engagement au sérieux, et afin de décupler nos moyens d'actions positives auprès de vous, Entreprendre pour Meyrargues est devenue une association.

Cette association est ouverte à tous. Composée d'hommes et de femmes compétents, dynamiques, créatifs et visionnaires, cette association est un tremplin et un lieu d'échange pour écrire l'avenir des Meyrarguais. Elle a pour but de développer et d'agir auprès de vous, dans vos projets professionnels, vos besoins de formation, vos démarches administratives et sociales, votre soutien juridique... mais également l'organisation d'évènements culturels fédérateurs comme des colloques, des réunions d'information, des séminaires...

Vous découvriez à la fin de l'année la première création de cette association, un magazine d'information gratuit Meirargo. Un second numéro est en préparation.

Fidèle à notre engagement pour Meyrargues et ses habitants, nous restons attentifs à votre quotidien car nous le partageons.

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani, Stéphane Depaux et Carine Medina

Mail: parlons.meyrargues@gmail.com / Tél: 06 13 92 02 41

**MAIRIE**: Accueil: 04 42 57 50 09 (poste 7)

accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12heures

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18heures

### **PERMANENCES:**

**CAUE**: 04 42 57 58 12

premier vendredi du mois sur rdv

**ABF** (Architecte des Bâtiments de France)

04 42 57 50 09 sur rdv

**MISSION LOCALE :** 04 42 61 92 50

le mercredi matin sur rdv

**CONCILIATEUR DE JUSTICE :** 04 42 57 50 09

le 3º jeudi du mois sur rdv **ADAR :** le mercredi de 14h à 16h Député d'Aix et du pays d'Aix : Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82

### PERMANENCES DES ÉLUS:

Maire Mireille Jouve:

consultation sur rendez-vous auprès de l'accueil. Urbanisme : Sandra Thomann : le vendredi après-

midi sur rendez-vous auprès de l'accueil.

CCAS: Andrée Lalauze, le mercredi après-midi.

### MÉDIATHÈQUE:

04 42 67 40 98 / mediatheque@meyrargues.fr Mardi, jeudi, vendredi : de 16h à 18h. Mercredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 12h.

ÉCOLES:

Elémentaire : 04 42 57 51 56 Maternelle : 04 42 57 53 22 Crèche : 04 42 63 47 52

**URGENCES: SANTÉ** 

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Chirurgiens dentistes de garde: 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00 Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu: 15

Pharmacies de garde: 3237

### **DÉCHETTERIE:**

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures. Dimanche et jours fériés de 9h à 12h. Centre aéré : 06 29 21 30 64

Restauration scolaire : 04 42 63 49 64 Foyer des Anciens : 04 42 57 59 21

Salle des sports ; Gardien plateau de la Plaine:

04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

gymnase@meyrargues.fr

### **DIVERS**:

Correspondante locale du journal *La Provence* : josiane.jadeau@orange.fr / 06 71 97 58 19

Vos droits et démarches: 3939

Info Retraite complémentaire: 0820 200 014

Info retraite: 3960

MSA Mutuelle Sociale Agricole : 04 91 16 58 58 Maison des agriculteurs Aix : 04 91 16 71 70

Sécurité Sociale : Permanence en mairie de Peyrolles (04 42 57 80 05) *les mardis et jeudis de 8h à 11h30*. Contact service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) : 04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr Vous avez perdu ou trouvé un animal ?

Accueil mairie: 04 42 57 50 09

Consultez toutes les actualités sur le panneau électronique devant la mairie, sur meyrargues.fr et sur facebook.

### **VACANCES SCOLAIRES:**

Printemps : du 25 avril au 11 mai 2015. Été : du 04 juillet au 30 août 2015.

Toussaint : du 17 octobre au 31 octobre 2015. Hiver : 19 décembre 2015 au 03 janvier 2016.

### **SECOURS**

Police: 17

Gendarmerie de Peyrolles: 04 42 57 80 09

Police municipale: 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers: 18 ou 112 (portable):

Urgence ERDF: 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

**ENCOMBRANTS**: Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE 04 42 64 60 90



→ L'Association des anciens combattants (ACM) s'est réunie en assemblée générale annuelle. Ils ont annoncé la suppression des festivités organisées pour le 8 mai et le 11 novembre, n'étant plus assez nombreux pour assurer l'organisation de ces repas. L'ACM continuera à aider ses adhérents dans leurs démarches administratives.



ightarrow Une saison correcte pour l'équipe fanion de l'AS Meyrargues, actuellement classée 6<sup>e</sup> sur 13, dans la Poule C, de la 1<sup>ère</sup> division du district de Provence. Cette équipe senior, bien encadrée par Jean-Michel Tito, Philippe Nahon et Nabil Smati, est composée de Meyrarguais, mais aussi de joueurs des villages voisins du Puy Ste Réparade, Peyrolles et Jouques, bien intégrés dans la structure familiale de l'ASM.



→ Les membres de l'aero club ULM se sont réunis en assemblée générale. L'occasion de tirer un bilan de la 1ère année d'existence de ce club qui compte à ce jour 38 adhérents et 16 élèves à l'école de paramoteur. Un bel envol.



→ L'équipe du club de boulistes Les Cigalons a dévoilé son nouveau bureau. Président Alain Altiéri, vice-président Philippe Colin, trésorier Claude Fauchois, secrétaire Stéphanie Altiéri, trésorier adjoint Régis Delprat, secrétaire adjoint Jean-Claude Roux.



→ La salle des fêtes était presque comble pour le casting de l'émission de France2 présentée par Nagui "Tout le monde veut prendre sa place". Près de 180 personnes, venues de tous horizons, ont participé à ce passage obligé pour passer à la télévision et prétendre au titre de champion. Quatre Meyrarguais (dont deux sur notre photo) étaient de la partie et trois d'entre eux ont été sélectionnés. Belle performance!



→ Une rencontre inattendue avec nos amis les ovins. Un berger de la Verdière (Var) a emmené paître ses moutons à l'entrée du village.